



A retenir cette semaine :

Les conditions météo estivales actuelles (fortes températures et ETP, précipitations rares sous forme d'orages) signent la fin de la saison de pâturage du printemps 2025. **En zones de plaines et de piémont, il est préférable de réduire fortement le pâturage de vos prairies et de les préparer à un repos estival.** En zones de montagnes, les repousses lactogènes permises par les derniers orages permettent de prolonger encore le pâturage de 10 à 15j minimum, **avant un repos estival fortement conseillé.** 3 enjeux :

- **Eviter le tour de pâturage de trop**
- **Préparer ses prairies au repos estival, pour du pâturage d'automne**
- **Valoriser ses dérobées fourragères de pâturage et ses stocks sur pied lactogènes préparés en mai 2025**



Vaches Montbéliardes en pâturage tournant dynamique sur prairies sèches, Monts du Forez. Le surpâturage général ou localisé de certaines prairies (fauche en foin) est préjudiciable aussi bien à la santé de vos prairies (et à leur potentiel de reprise post sécheresse) mais aussi à vos animaux ! Monts du Forez, Gravier A.



Localisation	Hauteur (cm)	Croissance (kg MS/ha/j)	Observations
St Héand, 575 m	9,0	34,9	Jours d'avance : 10j permis avec 8 kgMS herbe/VL/j, après ralentissement rythme de pâturage.
Soleymieux, 630 m	6,9	19,5	5 ^{ème} cycle. Jours d'avance : 10. Pâturage de nuit au lieu du jour conseillé. Fin du pâturage VL conseillé
Périgneux, 680 m	7,6	19,3	5 ^{ème} cycle. Jours d'avance : 15j, 12kgMS herbe pâturée/VL/j. Pâturage prairies fauchées/stocks sur pied lactogènes
Essertines-en-Chatelneuf, 800 m	8,0	16,8	5 ^{ème} cycle. Jours d'avance : 16j théoriques après fauche des refus , 6-8 kg MS herbe pâturée/VL/j max.
St Bonnet le Courreau, 1070 m	7,3	38,0	5 ^{ème} cycle. Jours d'avance : 14j à 12 kg MS herbe pâturée/VL/j. Insertion paddocks fauchés prochainement
Champoly, 660 m	7,2	33,3	5 ^{ème} cycle. Jours d'avance actuels : j, 8 kg MS herbe pâturée/VL/j. Pâturage de prairies fauchées en complément.
Vézelin, 450m	6,3	13,5	5 ^{ème} cycle. Jours d'avance : 10j 100% pâturage. Début repos estival partiel + affouragement conseillés.
St Genest- Malifaux, 950 m	7,5	29,4	Fin 4 ^{ème} cycle. Jours d'avance : 13j, 10-12 kgMS herbe pâturée/VL/j. Pâturage des stocks sur pied lactogènes.
Vivans, 320m	6,6	5,7	5 ^{ème} cycle. Jours d'avance actuels : 7j, 100% herbe pâturée. Affouragement prochain ou nouveaux paddocks
St Marcel de Félines, 490 m	7,5	11,9 kg	4 ^{ème} tour rapide, fin du pâturage, sevrage des broutards et complémentation
Violay, 700 m	10,2	32,5 kg	Sortie des paddocks dépassés, pâturage 3-4 ^{ème} coupes
Violay, 720 m	10	45,9 kg	Continuité du pâturage avec PT et PN fauchées, paddocks à faner
Bussière, 650 m	8,8	50 kg	Pâturage des PN en journées et des PT 3 ^{ème} coupe la nuit

Rédaction de cette semaine :
Augustin Gravier,
conseiller Fourrages
et Prairies Chambre
d'agriculture de la
Loire

Stations météo	Somme T°C depuis 1 ^{er} février	Cumul pluvio. juin
Chalmazel	1231	49,3
Noirétable	1324	46,9
St Sauveur en Rue	1367	59,4
Violay	1384	60,8

Stations météo	Somme T°C depuis 1 ^{er} février	Cumul pluvio. juin
Chazelles sur Lyon	1460	67,6
Fourneaux	1534	61,3
La Valla en Gier	1492	53,3
Panissières	1500	65
St Georges en Couzan	1364	49,3

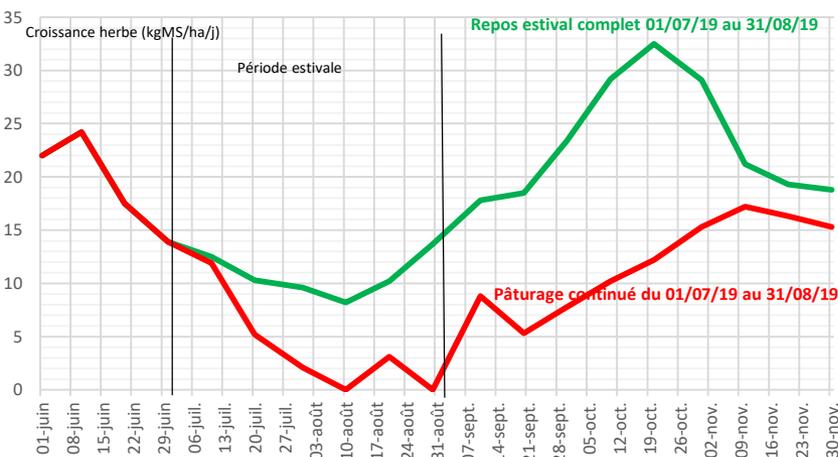
Stations météo	Somme T°C depuis 1 ^{er} février	Cumul pluvio. juin
Arthun	1458	28,6
Balbigny	1530	63,5
Nandax	1555	31,4
Pélussin	1654	52,5
Savigneux	1473	55,9
Veauchette	1518	47,8

Source infoclimat / météo France au 21/06/2025

➤ Eviter le tour de pâturage de trop !

Essai effet repos estival (avec/sans pâturage 01/07/19-31/08/19)

PT multispèce pâturage fil avant/arrière, 780m, Franche Comté



Le repos estival démarré précocement en saison permet à la prairie de sauvegarder ses réserves racinaires et ce malgré le stress intense subi par la prairie (températures au sol > 45°C, ETP, ...) (cf bulletin n°17). Ce repos n'est en aucun cas une perte de temps, il est indispensable pour un redémarrage post estival vigoureux et ainsi garantir un pâturage automnal de bonne qualité alimentaire, avec une offre en herbe satisfaisante. La productivité annuelle de votre prairie s'en trouvera majorée. Une préparation reste incontournable pour préparer au mieux vos prairies de pâturage à cette période et garantir le retour sur investissement en autonomie :

- La biomasse de sécurité
- Repos estival complet : pas de piétinement, animaux au bâtiment ou sur parcelle « parking »
- Le pâturage des dérobées fourragères

➤ Préparer ses prairies au repos estival, pour du pâturage d'automne



➤ La biomasse de sécurité

Afin de conserver à l'abri des UV et des fortes températures les organes de stockage de vos espèces prairiales, et éviter les sur-échauffement de surface des sols (préjudices aux racines de certaines graminées), une biomasse dense et suffisamment haute (8-10cm) est nécessaire pour passer l'été ! Cette biomasse sera efficace pour votre prairie même si une partie semble sécher ! Plusieurs leviers techniques peuvent être actionnés pour booster la constitution et la santé de cette petite biomasse de sécurité !

Biomasse de sécurité constituée mi juin, de 8,8 cm de hauteur, sur prairies permanentes, Plaine de Roanne, Gravier A.

➤ La parcelle « parking »

Si la rentrée en bâtiment en période estivale n'est pas envisageable (charge de travail, bâtiments inadaptés, ...) l'aménagement d'une parcelle « parking » peut s'avérer très intéressant. Garantir une zone d'alimentation propre, d'abreuvement sécurisée (offre en eau propre, renouvelée) et d'ombrage est primordial pour un minimum de confort de vos animaux ! Cette parcelle « parking » peut être :

- un fragment de prairie permanente. **Y consacrer l'intégralité de la parcelle n'est pas forcément conseillé !**
- Une parcelle peu exploitée/permanente de faible potentiel
- Des chaumes de céréales
- Des prairies temporaires remises en rotation en automne 2025



Exemple de parcelle parking sur prairie permanente, aménagée avec zone d'alimentation, Plaine du Forez, Gravier A.

➤ Les dérobées fourragères bientôt au menu

Le repos estival de vos prairies de pâturage peut s'accompagner du pâturage de dérobées fourragères (accompagnement pâturage Chambre d'agriculture de la Loire). Ces dérobées permettent d'offrir un fourrage appétent, en petites quantités, stimulant l'appétit et de bonnes valeurs alimentaires, en complément de fourrages à l'auge/en affouragement !



Ci-dessus : sorgho multicolore pâturé par chèvres en lactation. A gauche, betterave fourragère pour pâturage par VL, Gravier A.

Retrouvez nous sur le site
<http://www.chambre-agriculture.fr>

Contact : Augustin GRAVIER

augustin.gravier@loire.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture de la Loire – 42270 St Priest En Jarez



LOIRE
CONSEIL ÉLEVAGE

Retrouvez nous sur le site

<http://www.fidoclr.fr>

Contact : Stéphane LAURENT

SLaurent@loire-conseil-elevage.fr

Loire Conseil Elevage – Sourcieux – 42600 Chalais Le Comtal